

## LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES - MAI 2024

Vous pouvez recevoir cette lettre par courrier électronique en vous abonnant à la « newsletter »  
[www.saint-jorioz.fr](http://www.saint-jorioz.fr) (rubrique en bas de page)

### Conseil Municipal du 29 avril 2024

#### Le Conseil Municipal a :

- ⇒ **Approuvé** le plan de financement établi avec le Syane dans le cadre de l'amélioration du réseau de distribution d'éclairage public et de télécommunication. Chaque année, depuis 2015, la commune inscrit des crédits budgétaires permettant de traiter les secteurs en fonction des priorités déterminées dans le plan pluriannuel. Les objectifs sont de sécuriser le réseau, d'augmenter la performance énergétique et la qualité de l'éclairage public.
- ⇒ **Fixé** les tarifs de la restauration scolaire applicables à compter de septembre 2024 à hauteur de 4.70 € le repas.
- ⇒ **Approuvé** la constitution d'un groupement de commandes avec le Syane et le Grand Annecy dans le cadre des travaux à venir route de la Tuilerie. Cette opération permettra d'enfouir les réseaux électriques et de télécommunication, de requalifier la voirie, de renouveler le réseau d'eau potable et de sécuriser les déplacements des piétons et vélos.

**A noter** : toutes les délibérations sont mises en ligne sur le site internet et disponibles en mairie.

### TRAVAUX

**Route du Laudon** : Prolongation du cheminement piéton permettant un accès sécurisé entre l'espace A. Coutin et la halle de tennis.

**RD 1508** : Construction du nouveau souterrain : travaux de dévoiement de tous les réseaux (assainissement, gaz, électricité) de mai à septembre - Accès maintenu au collège et aux arrêts de bus - Prudence dans le secteur.

### CARTES DE PLAGE - BILLETTERIE EN LIGNE

A l'approche de la saison estivale, pensez à votre carte de plage !

La plage municipale de Saint-Jorioz est surveillée du 1er juillet au 31 août et son accès est payant de 9h30 à 17h30.

Rendez-vous sur notre billetterie en ligne <https://saintjorioz.axess.shop/> dès le 20 mai afin de :  
Créer ou recharger votre carte / Acheter un ticket.

Début juin, un automate sera à votre disposition à l'entrée de la plage pour recharger votre carte et/ou acheter vos tickets.

### CHIENS : RAPPEL DES REGLES

Conformément à la réglementation, il est demandé aux propriétaires de tenir leurs chiens en laisse sur le territoire communal afin d'éviter les attaques d'animaux et particulièrement des cygnes. En cas de non respect, vous êtes passible d'une amende pouvant atteindre 150 €.

## PLAN CANICULE

Le relais social tient un « registre canicule » afin de prévenir et protéger les personnes fragiles lors des épisodes de fortes chaleurs. N'hésitez pas à vous inscrire, soit :

- Par mail : relais-social@saint-jorioz.fr
- Sur le site internet : [www.saint-jorioz.fr](http://www.saint-jorioz.fr) > Démarches en ligne > Seniors
- A l'aide du coupon ci-dessous à remettre en mairie ou au relais social :

✂-----  
Nom prénom : .....  
Date de naissance : ..... Mail : .....  
Adresse : .....  
Téléphone fixe : ..... Mobile : .....  
**Personne à contacter en cas d'urgence** : Nom Prénom : .....  
Téléphone fixe : ..... Mobile : .....  
Adresse : .....

## ABC DE LA BIODIVERSITE

La commune de Saint-Jorioz, en collaboration avec le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges lance l'Atlas de la Biodiversité Communale afin de répertorier les espèces sur notre territoire.

Une réunion publique de présentation de la démarche est organisée le  
**Lundi 17 juin 2024 à 20 heures** à l'Ecole de musique.

## ELECTIONS EUROPEENNES - PROCURATIONS

En cas d'absence le jour des élections, vous avez la possibilité de mandater un électeur de votre choix qui viendra voter à votre place. Il n'est pas nécessaire qu'il soit inscrit dans la même commune que vous, il devra cependant se déplacer dans votre bureau de vote.

Vous devez donc établir une procuration - Rendez-vous sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>.

Vous devez faire la procuration le plus tôt possible, les délais d'acheminement et de traitement peuvent être allongés à l'approche du scrutin. Si la mairie ne reçoit pas votre procuration à temps, la procuration ne sera pas recevable.

Vous avez également la possibilité de vérifier votre situation électorale en ligne en vous connectant sur « France Connect ».

## AGENDA

**Carré des producteurs tous les mardis de 16h30 à 19h30 au parc Vagnard.**

**Dimanche 5 mai** : Concert de printemps avec la chorale Nota Bene et l'harmonie de Sevrier à 17 h à l'Eglise de Saint-Jorioz.

**Mercredi 8 mai** : Cérémonie de commémoration de la Victoire de 1945 à 10h00 au cimetière du centre puis au monument aux morts. Cérémonie intercommunale à 11h à Duingt.

**Samedi 25 mai** : Concours de pétanque organisé par le Comité des fêtes - Parking de l'espace A. Coutin.

**Mercredi 29 mai** : Heure du conte à la bibliothèque (entrée libre) à 10h30 pour les tout-petits jusqu'à 3 ans et 16h pour les enfants de 4 à 6 ans.

**Jedi 30 mai** : Don du sang organisé par l'EFS de 16h à 19h à l'espace A. Coutin : rendez-vous en ligne sur <https://dondesang.efs.sante.fr>

**Sam. 8 et dim. 9 juin**: « Alpsman » Xtrem Triathlon

**Dimanche 9 juin** : Elections européennes de 8h à 18h à l'espace A. Coutin.

**Vendredi 14 juin** : Vous êtes nouvel habitant ? Venez rencontrer les Elus et les associations à 19h à l'Espace A. Coutin - Inscription en ligne : [www.saint-jorioz.fr](http://www.saint-jorioz.fr) - rubrique « actualités ».

**Mardi 18 juin** : Cérémonie commémorative de l'appel du Général de Gaulle à 18h00 devant le monument aux morts